

Syndicat Mixte Ouvert **CHARENTE NUMERIQUE**
 31, boulevard Emile-Roux
 16000 ANGOULEME
 SIRET : 200 070 639 00014



DELIBERATION du Comité syndical de CHARENTE NUMERIQUE

Comité syndical du mercredi 14 décembre 2016

N° de délibération : 2016-4-CS	
CADRE :	Finances et comptabilité
OBJET :	Appel de fonds auprès du Conseil Départemental de la Charente

L'an deux mille seize, le 14 décembre à 18H00, le comité syndical de « Charente Numérique » s'est réuni au siège du syndicat, sous la présidence de M. Jacques CHABOT.

Présents	Présent	Représenté	Absent Non représenté	Absent représenté par :
Collège Département				
Mme Marie Henriette BEAUGENDRE	X			
M. François BONNEAU	X			
M. Jacques CHABOT	X			
M. Didier JOBIT	X			
M. Jérôme SOURISSEAU		X		Procuration donnée à M. Jacques CHABOT
Collège Région				
M. Xavier BONNEFONT			X	
M. Mathieu HAZOUARD	X			
M. Jonathan MUNOZ		X		Représenté par Mme Joëlle AVERLAN

Sept (7) délégués sur huit (8) étant présents ou représentés le quorum est atteint et le Comité syndical peut valablement délibérer.

Le Comité syndical

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les statuts et notamment l'article 5 ;

Vu le rapport de présentation ;

Considérant que les ressources du Syndicat sont constituées notamment par les contributions de ses membres ;

Considérant les besoins de financement du Syndicat jusqu'au terme de l'année 2016 ;

Syndicat Mixte Ouvert **CHARENTE NUMERIQUE**

Considérant que le transfert de la compétence L. 1425-1 emporte transfert de marchés en cours et à venir, initiés par le Département, et donc des financements s'y rapportant ;

Considérant la qualité de membre du Syndicat du Département de la Charente ;

DÉCIDE

- DE SOLLICITER le versement d'une contribution de deux millions cent mille (2 100 000) euros au Département de la Charente ;
- DE SOLLICITER le versement d'une contribution de quatre cent trente et un mille cinq cent cinquante-cinq (431 555) euros au Département de la Charente, correspondant à l'acompte versé par la région Nouvelle Aquitaine au Département de la Charente au titre de la participation de la Région au financement des « opérations de montée en débit sur boucle locale ».
- DE VERSER cette contribution à la section investissements du budget de Charente Numérique.

Résultats du vote :

Présents	Pour	Abstention	Contre
Collège Département			
Mme Marie Henriette BEAUGENDRE	X		
M. François BONNEAU	X		
M. Jacques CHABOT	X		
M. Didier JOBIT	X		
M. Jérôme SOURISSEAU (pouvoir à M. Jacques CHABOT)	X		
Collège Région			
M. Mathieu HAZOUARD	X		
Mme Joëlle AVERLAN	X		

M. Xavier BONNEFONT est absent, non représenté.

Le Président du Comité syndical



M. Jacques CHABOT